

[Français]

LA FONCTION PUBLIQUE

ON DEMANDE SI UN COMITÉ ÉTUDIERA LA LOI SUR L'EMPLOI ET LA LOI SUR LES RELATIONS DE TRAVAIL DANS LA FONCTION PUBLIQUE

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa-Vanier): Monsieur le président, ma question s'adresse au président du Conseil privé.

Le ministre a dit il y a quelques jours dans cette Chambre qu'un comité du Cabinet sur la Fonction publique a été saisi du rapport D'Avignon. Le ministre peut-il dire à la Chambre si un groupe spécial d'étude ou un comité quelconque, une *task force*, a été constitué à même son ministère, avec mandat d'étudier la loi sur l'emploi et la loi sur les relations de travail dans la Fonction publique? S'il peut confirmer que ce comité existe, est-il prêt à déposer sur le bureau de la Chambre les critères qui verront à diriger le comité et à nous dire qui sont les membres de ce comité?

[Traduction]

L'hon. Walter Baker (président du Conseil privé et ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, aucun groupe d'étude de mon ministère n'a été chargé d'étudier le rapport D'Avignon. Par ailleurs, j'étudie moi-même les recommandations du rapport et des fonctionnaires du gouvernement font la même chose.

J'ai l'intention de saisir de cette question le comité du cabinet qui s'occupe de la Fonction publique dès que je le pourrai. Je signale aussi au député que plus tard cette semaine, je ferai parvenir à chaque syndicat de la Fonction publique une lettre dans laquelle je lui demanderai de me transmettre ses commentaires sur le rapport. Je ferai la même chose pour la Commission de la Fonction publique et je serai heureux d'accepter toute recommandation utile de la part du député ou de n'importe lequel de ses collègues.

M. Gauthier (Ottawa-Vanier): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au président du Conseil du Trésor. Ce matin même, le contrôleur général a comparu devant l'un de nos comités. La nécessité d'accroître la formation et le perfectionnement des employés et des cadres dans la Fonction publique, pour favoriser la production, l'efficacité et le rendement de l'administration publique, est un thème qui revient à la fois dans le rapport d'Avignon et dans le rapport de la Commission Lambert.

Comment le président du Conseil du Trésor peut-il concilier les recommandations contenues dans les deux rapports et celles du contrôleur général avec le fait que le Conseil du Trésor vient d'obliger les ministères à couper de moitié les sommes consacrées à la formation et au perfectionnement? En outre, comment le président s'en est-il tiré dans son propre service dont les administrateurs financiers doivent être toujours au fait des techniques de pointe dans le domaine de la gestion? Comment compte-t-il assurer la formation de ces employés afin que ces derniers puissent appliquer de façon efficace les méthodes proposées par le contrôleur général?

L'hon. Sinclair Stevens (président du Conseil du Trésor): Je tiens à assurer au député d'Ottawa-Vanier que nous n'avons

Questions orales

nullement l'intention de réduire les programmes de formation offerts aux fonctionnaires dans le but de les aider à se réorienter dans la Fonction publique.

Quant à l'affirmation selon laquelle les budgets consacrés à la formation et au perfectionnement dans certains ministères seraient réduits de moitié, je saurais gré au député de me donner des cas précis, pour que je m'en occupe.

* * *

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

MESURES EN VUE D'ÉVITER DE NOUVEAUX DÉFAUTS DE PAIEMENT D'HYPOTHÈQUES

M. Simon de Jong (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre chargé de la SCHL. Comme la nouvelle hausse du taux d'escompte signifie que le taux d'intérêt hypothécaire passera de 14 p. 100 à 15 p. 100, ce qui représente une augmentation de 3 p. 100 depuis que le gouvernement est au pouvoir, le ministre peut-il nous dire quelles mesures il va prendre pour éviter que des milliers d'autres créanciers défaillants viennent s'ajouter aux 31.000 qui n'ont pas pu rembourser leur hypothèque à la SCHL à cause des taux d'intérêt élevés imposés par le gouvernement?

L'hon. Elmer M. MacKay (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, le député a posé une question fort intéressante. S'il examine la situation il comprendra, je pense, que les gens qui sont incapables de rembourser leur hypothèque ont emprunté cet argent à un taux nettement inférieur et s'ils ne peuvent pas payer ce n'est donc pas à cause des taux d'intérêt actuels.

LA PROMESSE ÉLECTORALE VISANT À RÉDUIRE LE COÛT D'ACQUISITION DES MAISONS

M. Simon de Jong (Regina-Est): Ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Au cours de la campagne électorale, le 11 avril, le très honorable représentant a promis de réduire de 20 p. 100 le coût d'acquisition d'une maison et pourtant, nous avons vu les taux d'intérêt hypothécaires passer de 11 à 14 p. 100, ce qui représente une augmentation annuelle de 25 à 30 p. 100.

Le premier ministre peut-il nous expliquer pourquoi il a fait le contraire de ce qu'il avait promis aux Canadiens en rendant pratiquement impossible au Canadien moyen d'acheter une maison?

Le très hon. Joe Clark (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je suis assez alarmé de voir que ces messieurs d'en face ont été si nombreux à lire un si grand nombre de mes discours. Bientôt ils vont finir par passer de notre côté.

Des voix: Bravo!

M. Clark: Pendant la campagne électorale, je me suis engagé à instaurer un programme qui réduirait le coût réel du logement pour les Canadiens. Nous ferons cela en déposant à la Chambre notre projet de crédit d'impôt.